

ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT MARITIME

Fondée en 1897

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mai 2008

L'AFDM s'est réunie en Assemblée Générale le jeudi 15 mai 2008 à 17 heures dans les locaux d'Armateurs de France, 47 rue de Monceau 75008 Paris

Etaient présents : M. ANGENAULT, L. AISENSTEIN, F. BOUKHATMI, JC. BUHLER, M. BERNIE, P. BOISSON, J. BONNAUD, O. CACHARD, JP. CHRISTOPHE, V. CLEMENT, C. DE CORBIERE, F. DOLLFUS, C. DE LAPPARENT, I. DOR, S. DUMORTIER, F. EBIANGUE, A.ENGELSEN, G. GAUTIER, P. GODIN, L. GRELLET, JL. GRONDIN, B. GUILLEMINAULT, J. HANGOC, O. JAMBU-MERLIN, L. JANBON, F. LE BERRE, F. LE BORGNE, JA. LEVY, S. LOOTGIETER, PY. LUCAS, X. MACDONALD, B. MARGUET, P. MICHALEK, P. MONIN, S. NEIGE, B. PINCEMIN, MN. RAYNAUD, JF. REBORA, P. REMBAUVILLE-NICOLLE, M. REMOND-GOUILLOUD, JF. TANTIN, F. THIRET.

Etaient excusés : U. BALK-BAZOT, F. BLANC, P. BONASSIES, EC. BRIAND, X. CONTI, P. DELEBECQUE, M. EL KHAYAT, P. EMO, X. FRERING, P. GUSTIN, C. MAGNIER, P. MERLUNGHI, F. ODIER, M. NDOYE, R. PARENTHOU, O. RAISON, M. SARDA, N. SOISSON, T. BRIOIS, F. THION, C. VERDESI, F. VIGNY, P. VITRAC, N. WALSER, X. BUREAU, H. TASSY, E. TIERNY, T. CLEMENS-JONES

1. Le président ouvre la séance et demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2008. Ne recevant aucune objection, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.
2. Le président précise que la prochaine réunion de l'Association aura lieu le 30 juin, dans le cadre de la Journée Ripert.
3. Le secrétaire général présente les candidatures de :
 - Jonathan Rouxel, avocat, parrainé par Nathalie Franck et Alexandre Job
 - Mathieu Seyfritz, avocat, parrainé par Patrick Michalek et Franck Dollfus
 - Delphine Plurien, juriste chez Louis Dreyfus Armateurs, parrainée par Claudine Magnier et Patrick Simon
 - Olivier Decour, avocat, parrainé par Philippe Godin et Mélanie Lenormand

Ces candidatures sont acceptées.

4. Le président donne la parole à Maître Bernard Marguet qui présente le projet de réforme des ports envisagée en France et fait le point de la situation à ce jour.
5. Le président annonce la parution du livre d'Olivier Cachard « droit du commerce international » paru chez LGDJ et en invoque l'introduction.

6. Le président indique que le rapport préparé par Patrick Michalek sur les « juridictions maritimes » a été diffusé au comité de direction et se trouve à disposition de ceux qui sont intéressés. Les avis étant divergents sur le sujet, une assemblée générale sera programmée sur ce thème. Les personnes intéressées par le rapport déposé par Patrick Michalek sont invitées à se faire connaître.
7. Le président annonce la mise en place d'un groupe de travail sur le « rapport Lepage » dont la présidence est confiée à Gilles Gautier. Le rapport sera diffusé à ceux qui sont intéressés et qui sont invités à s'inscrire dans ce groupe de travail.
8. Le Président rappelle la session du CMI à Athènes et invite les membres de l'Association à s'y inscrire. Les personnes intéressées par le sujet sur la limitation de responsabilité sont invitées à s'adresser à Luc Grellet et, pour les autres sujets, à Patrice Rembauville-Nicolle.
Les diverses questions à l'ordre du jour de cette session du CMI seront diffusées. Les personnes intéressées peuvent toutefois trouver les informations sur le site : <http://www.comitemaritime.org:80/home.htm>
9. Le président présente (cf document joint) l'intervention de Sir Richard Aikens et passe la parole à ce dernier.
10. Sir Richard Aikens fait, en langue française, un exposé sur « la saisie conservatoire de navire en droit français et anglais : une comparaison ». Après avoir rappelé l'histoire de la cour d'Amirauté anglaise et le développement de l'action « in rem », le conférencier s'est attaché à démontrer les ressemblances et les différences des systèmes juridiques français et anglais en matière de saisie conservatoire de navire.
11. Cet exposé est suivi de la traditionnelle série de questions / réponses.
12. La séance est levée vers 19 h 00.